



CONDITIONS GÉNÉRALES DE L'OFFRE PROMOTIONNELLE « Votre volet de piscine offert »

du 2 au 30 Mai 2026

ARTICLE 1 - PARTICIPANTS & ZONE DE VALIDITÉ

La présente offre promotionnelle intitulée « Votre volet de piscine offert », valable du 2 au 30 mai 2026, est réservée à toute personne physique majeure. Elle s'applique exclusivement aux achats réalisés dans les magasins PISCINES IBIZA participants, pour une livraison de bassin effectuée dans la zone d'activité du point de vente émetteur.

ARTICLE 2 - MODALITÉS DE L'OFFRE

L'offre s'applique à tout achat d'un maxi-kit PISCINES IBIZA parmi les modèles suivants :

Longueur jusqu'à 7m	AQUAVIVA 1 / AQUAVIVA 2 / BAHAMAS / NEVADA 1 / RIVIERA 1 / RIVIERA 2 / TROPICA / INDIANA 3
Longueur > 7m et < 8m	BAHIA 1 / CARAIBA 1 / MAYA / NEVADA 2 / RIVIERA 3
Longueur > 8 et jusqu'à 9m	BAHIA 2 / CARAIBA 2 / CARAIBA 3 / CALIFORNIA 1 / FLORIDA 1 / NEVADA 3

faisant l'objet :

- d'un devis signé et remis à PISCINES IBIZA au plus tard le 30 mai 2026,
- mentionnant une date de livraison du bassin fixée au plus tard au 15 septembre 2026.

Le client bénéficiera alors, à titre gratuit, d'un volet manuel modèle Poolswift de marque APF composé de : 2 pieds, lames pvc opaques 5 couleurs au choix et volant de manipulation. L'installation du volet n'est pas incluse dans le cadre de cette offre, la livraison du volet est offerte uniquement si celui-ci est livré simultanément avec le bassin.

ARTICLE 3 - CONDITIONS D'APPLICATION DE L'OFFRE

Les conditions suivantes doivent être cumulativement remplies pour bénéficier de l'offre :

- Signature d'un devis conforme dans un magasin participant avant le 30 mai 2026,
- Livraison du bassin prévue avant le 15 septembre 2026.

L'offre est non cumulable avec toute autre promotion, remise ou avantage en cours.

ARTICLE 4 - IDENTITÉ DU PROMOTEUR

Bien que l'offre porte sur un produit de la marque PISCINES IBIZA, elle est promue et gérée exclusivement par le partenaire indépendant auprès duquel l'achat est effectué. Le GROUPE IBIZA n'intervient ni comme vendeur, ni comme promoteur dans cette opération commerciale.

ARTICLE 5 - LOI APPLICABLE & JURIDICTION

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français en vigueur à la date de la promotion. Tout litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution de la présente offre relève de la compétence exclusive des tribunaux français.
